



Assemblée générale ordinaire

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du vendredi 1er octobre 2021, à 19h30, à la salle des Chevaliers à Estavayer-le-Lac

Autorités présentes

Mme Nadia Savary – députée
Mme Rose-Marie Rodriguez – députée
M. Samuel Ménétreay – conseiller communal
M. Eric Rey – conseiller communal

Excusés

M. Stanislas Rück- chef de service des biens culturels du canton de Fribourg
Mme Sylvie Bonvin Sansonnens, 1^{ère} citoyenne du canton.

Ordre du jour

1. Accueil

M. Stéphane Girod ouvre l'assemblée avec une citation latine tirée d'un poème d'Ovide :
« Adde parvum parvo magnus acervus erit ».

Elle correspond à l'expression « petit à petit, l'oiseau fait son nid » et résume en quelques mots la situation de l'association depuis sa création en 2017 jusqu'à aujourd'hui, jour de la 5^{ème} assemblée. Nous sommes 26 membres à l'assemblée, ce qui nous permet de respecter les normes sanitaires Covid en vigueur.

M. le Président remercie le préfet pour son ouverture et son invitation à la Salle des Chevaliers... il souligne avec humour que l'on peut remarquer une nette ascension sociale depuis une assemblée précédente, dans une des caves du Château. Nous en sommes très reconnaissants.

2. Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 2 octobre 2020

Le PV 2020 est approuvé à l'unanimité, avec remerciements à son auteure.

3. Rapport du comité

M. Stéphane Girod rappelle les buts de l'association qui s'organisent en deux axes : « **préservation et promotion** ». On essaie d'agir sur ces deux dimensions.

Axe préservation

Nous avons rencontré la Commune en septembre dernier, puis nous avons été habilités à faire recours grâce à des associations sur le plan cantonal et sur le plan fédéral.

Suite à cela, nous avons été invités à une première séance de conciliation, et il semble que nous avons été entendus par la Commune.

- ➔ De nombreuses oppositions ont été déposées par rapport au PAL, la Commune espère pouvoir reposer un nouveau PAL en 2022
- ➔ M. Samuel Ménétrety confirme que les oppositions ont été traitées : « Chacun a été entendu, on travaille pour trouver une solution », ajoute-t-il.
- ➔ M. Stéphane Girod complète en ajoutant que la séance avait été très agréable et constructive.

Axe promotion

- ➔ Une séance constructive a eu lieu au Château, le 6 août 2021, avec le comité, M. Jacques Droux, M. Samuel Ménétrety ainsi que M. le préfet Nicolas Kilchoer.
- ➔ Les intervenants ont convenu que c'était le bon moment d'intervenir afin de porter les différents projets et de fédérer de manière constructive les démarches et le potentiel par rapport au Château et ses alentours. On sent une volonté collective de faire bouger les choses.
- ➔ M. Stéphane Girod rappelle que le Château est la propriété du canton de Fribourg et remercie Mme Nadia Savary pour les démarches faites au niveau du Grand Conseil.
- ➔ A la fin août 2021 a eu lieu une autre rencontre entre M. le préfet, M. Samuel Ménétrety pour la Commune, Mme Nadia Savary comme députée, et M. Stéphane Girod représentant l'association du Château, afin de créer une structure pour porter les différents projets, fédérer les énergies et valoriser le patrimoine. M. Daniel de Raemy, historien, se joindra à la prochaine séance, le 22 octobre 2021.
- ➔ M. Samuel Ménétrety fait la remarque suivante : « La motivation de cette promotion du patrimoine est vraiment commune. S'il y a des volontés, il faut maintenant les réaliser. On sent qu'on peut faire quelque chose ensemble ».
- ➔ Mme Nadia Savary explique brièvement ses démarches. Elle est intervenue fréquemment au Grand Conseil et relève qu'elle est déçue face au manque d'importance qu'on donne au Château d'Estavayer par rapport à d'autres châteaux du canton de Fribourg. L'idée, selon elle, est qu'avec le dossier du Château de Chenaux, on arrive à fédérer les partis et les points-de-vue : « Quels que soient les partis, aller plus loin et fédérer les collègues élus ».

Dossier du Château et site internet

M. Jean-Luc Bloechle met très régulièrement à jour le site de l'Association : <https://www.e-stavayer.ch/>. Rappelons qu'il promeut les activités liées au Château de Chenaux ainsi qu'au patrimoine local (Tour de Romandie, publications récentes, la Quête d'Humbert le Bâtard, Cinéma Open Air, etc.). On y trouve des informations récentes, ainsi que des parties historiques fréquemment enrichies d'articles, photographies, articles divers.

M. Stéphane Girod remercie chaleureusement M. Jean-Luc Bloechle pour son travail continu et détaillé de documentaliste. Il remarque que le site prend aussi en compte le nombre considérable de vus et de commentaires par rapport au Château. Avec récurrence, on constate dans les remarques que le Château est magnifique, mais qu'il n'est pas suffisamment valorisé.

M. Jean-Luc Bloechle explique qu'il est en train de monter un dossier en utilisant les données disponibles sur « Google Business » relatives aux avis et commentaires des visiteurs. En effet, les touristes sont fréquemment déçus du manque d'activités/visites proposées autour du Château.

Créer des ponts avec d'autres associations

Deux membres du comité de notre association, MM. Stéphane Girod et Jean-Luc Bloechle, ont rejoint le comité de l'association « Estavayer 1470 », organisatrice de la fête médiévale, pour soutenir concrètement cette association avec d'avantage d'intervenants locaux.

Autre

Nous avons actuellement 137 membres au sein de l'association.

4. Présentation des comptes et approbation

M. Guy Buerer explique que lors de la dernière assemblée, le compte s'élevait à 598.75 CHF.

A ce jour, en date du 1er octobre, le compte est de 699.75 CHF. Nous avons eu un don de 100 CHF. M. Jean-Luc Bloechle ajoute que les versements sont maintenant possibles avec Twint et QR code.

M. Jacques Chassot note qu'il y a des bulletins de versement qui existent pour ceux qui n'ont pas l'application. M. Jean-Luc Bloechle ajoute que tout est disponible sur le site <https://www.e-stavayer.ch>, sur l'onglet association.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

5. Divers et propositions

L'assemblée est levée à 19h58.

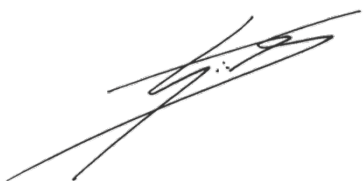
Elle est suivie d'une conférence de M. Samuel Terrapon, adjoint de direction et enseignant au CO d'Estavayer, intitulée « **Testament et société à Estavayer-le-Lac à l'époque de la Peste noire (1348-1349)** », conférence faisant écho à la situation sanitaire vécue depuis 2020. La présentation de M. Terrapon suscite un vif intérêt de la part de l'assemblée présente qui ne manque pas de poser des questions très pertinentes !

Un énorme merci pour ce brillant exposé.

Au terme de l'assemblée générale, un apéritif est offert au Restaurant du Château.



Le Président :



La Secrétaire :

